
(JRM) Rédiger sur traitement de texte avec internet est-ce plus formateur qu'à la main sans internet ? Une étude de cas en anglais Lansad

Eva Guerda*¹

¹Education Discours Apprentissages – Université Paris Descartes - Paris 5 : EA4071 – France

Résumé

Cette enquête vise à évaluer l'utilité que les étudiant·es perçoivent à rédiger sur traitement de texte avec la possibilité de faire des recherches en ligne *vs.* la rédaction manuscrite sans aucune recherche. Hayes et Flower, dans leur modèle de processus cognitif pour l'écriture, distinguent trois procédures principales : la planification, sous-divisée en conception, organisation et recadrage ; la mise en texte et enfin la révision sous-divisée en lecture et mise au point. Écrire sur traitement de texte aiderait donc à mieux organiser puis à mieux réviser son propos (Hayes & Flower 1981). L'hypothèse était que ce type de travail serait perçu comme plus formateur par les étudiant·es.

En janvier 2020, l'examen habituellement fait sur table sans documents autorisés est devenu un essai en ligne avec documents autorisés, par là nous passons d'une évaluation visant à contrôler les connaissances (Bourguignon *et al.* 2005) à une évaluation permettant de les construire. L'évaluation devenait par ailleurs plus " socialement vraisemblable " (Beacco 2007) puisqu'elle correspondait à des conditions propres à la vie courante. Outre l'essai, il était demandé un compte-rendu de dix recherches lexicales ou conceptuelles effectuées notées sur 5/20 points. Les 160 étudiant·es de la promotion ont été interrogé·es via un questionnaire d'opinion à réponse libre (n=45 répondant·es) pour savoir si le nouveau type d'épreuve leur avait paru plus formateur que le précédent.

Les résultats indiquent que près des deux tiers des enquêté·es a estimé la rédaction sur traitement de texte avec internet plus formatrice, même si le calcul d'un solde des avantages et des inconvénients nuance fermement ce résultat. L'inconvénient évoqué le plus fréquemment – le manque de temps – suggère que la vérification de la langue a été perçue comme une question supplémentaire extérieure à la composition. Enfin, l'aide lexicale a été mentionnée plus fréquemment que celle apportée par le traitement de texte dans le signalement des erreurs d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe. À l'exception d'une étudiante, les répondant·es ont passé sous silence les avantages du traitement de texte comme aide logicielle à l'écriture identifiés par Hayes et Flower. Cette enquête n'a pas examiné le décalage entre les perceptions des étudiant·es et leurs notes, ni entre leurs perceptions et le développement langagier, ce qui pourrait constituer une piste pour de futures recherches.

Beacco, J-C. 2007. L'Approche par compétences dans l'enseignement des langues. Didier : Paris.

Bourguignon, C. Delahaye, P. & Vicher, A. 2005. L'Évaluation de la compétence en langue

*Intervenant

: un objectif commun pour des publics différents. *Éla. Études de linguistique appliquée*, no 140(4), p.459-473.
Flower, L., Hayes, J. 1981. "A Cognitive Process Theory of Writing." *College Composition and Communication*. 32:4 p.365-87.

Mots-Clés: Langues et TICE, évaluation à distance, aides logicielles à l'écriture, autonomie, recherches en ligne